



## **Communiqué du Directeur Diocésain Nomination de Chef d'Etablissement**

Conformément à l'article 157 du statut de l'Enseignement Catholique publié le 1<sup>er</sup> juin 2013 et suite au conseil de tutelle diocésain, je nomme, en tant qu'autorité de la tutelle Diocésaine, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024 :

- **Monsieur David Bourgouin**, actuel adjoint du directeur Diocésain référent du 2<sup>nd</sup> degré, **chef d'établissement du groupe scolaire La Joliverie à St Sébastien sur Loire et Nantes.**

En application du Statut de l'Enseignement Catholique, il sera remis au chef d'établissement une lettre de mission explicitant les objectifs prioritaires qui lui seront demandés par la Tutelle.

Je lui souhaite pleine réussite dans la continuité de sa mission et vous remercie d'avance pour l'accueil que vous lui réserverez.

Bien cordialement,

Nantes, le 16 janvier 2024

Frédéric Delemazure  
Directeur diocésain de Loire Atlantique